



**ANNECY
LAC
PÊCHE**

**BULLETIN
D'INFORMATION
NUMÉRO 61
DÉCEMBRE 2025**



**A S S E M B L É E G É N É R A L E
SALLE EAUX ET FORÊTS D'ANNECY
LE 25 JANVIER 2026 À 9H00**



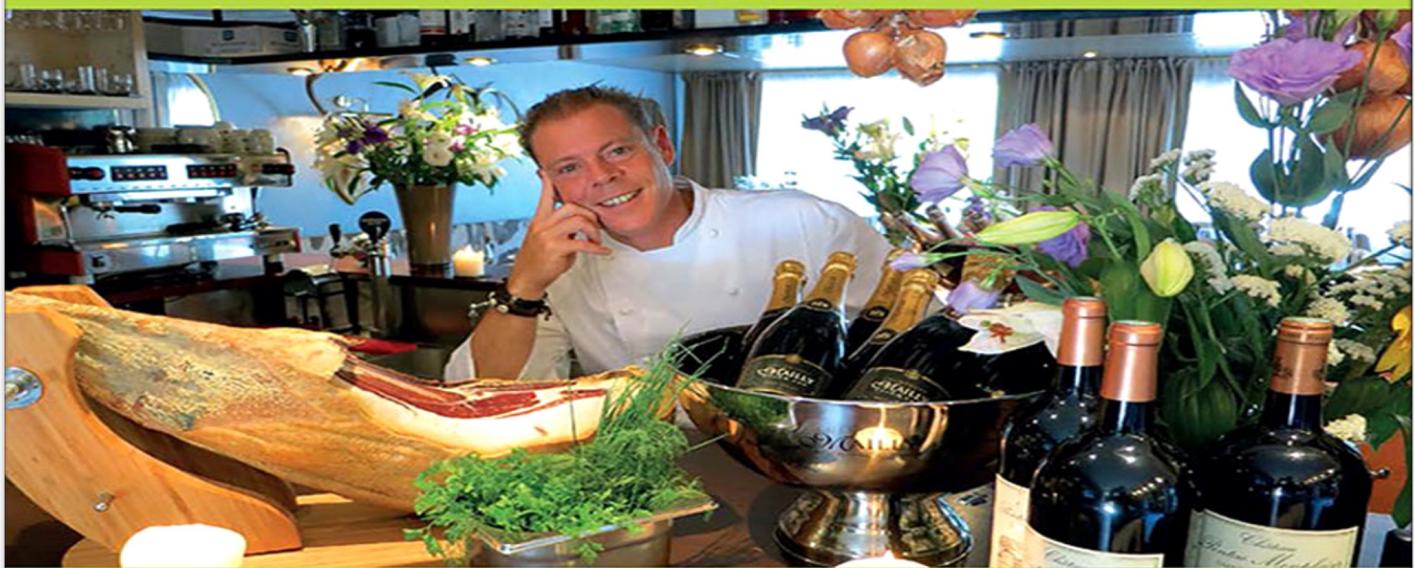
FROMAGES DE SAVOIE
Tommes & Beaufort

BEAUFORT • TOMME DE SAVOIE • FROMAGES • VINS DE SAVOIE
CHARCUTERIE • VIANDE DU BEAUFORTAIN • PRODUITS D'ÉPICERIE FINE



55, chemin de la scierie - 74320 Sevrier
04 50 01 88 59

A U B E R G E L E S E M N O Z



L A C D' A N N E C Y

ROUTE DE MONNETIER - 74410 ST JORIOZ - TEL. 04 50 68 60 28 - AUBERGESEMNOZ.COM



Loisirs & Pêche
VOTRE CONSEILLER PÊCHE DEPUIS 1974

Des Professionnels de la Pêche en Lac

au Service de votre Passion

Fabrication et montage de nymphes et plombiers pour Féra, Omble et Perche

Location de Float Tube, Réparations

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h30



16, AVENUE DE GENÈVE 74000 ANNECY TEL.04 50 67 18 64 boutique@loisirsetpeche.com www.loisirsetpeche.com

Siret : 329 926 034 000 11 - Code APE : 524 W - T.V.A Intracommunautaire : FR 0832 992 6034



LE MOT DU PRESIDENT

En 2025, notre association a poursuivi ses efforts pour enrichir le socle de connaissances partagées nécessaires pour préserver la fonctionnalité du lac. Grace au soutien financier de la Fondation Caisse d'Epargne et du SILA, il a été possible de mandater le bureau d'études SAGE ENVIRONNEMENT pour compléter la cartographie des herbiers immergés, ébauchée il y a deux ans, suite aux manquements de l'entreprise en charge de l'installation de la boucle d'eau des Marquisats. Je tiens à remercier aussi nos camarades plongeurs de La Coulée Douce pour leur contribution aux relevés.

Ils ont également répondu présent pour réitérer le suivi de la fréquentation de l'ombrière de Menthon pendant la saison de reproduction des omblets, selon le même protocole que celui réalisé il y a dix ans à la demande du SILA. Les résultats sont sans appel : la seule frayère connue semble aujourd'hui désertée. Ce constat permet de comprendre pourquoi plus de 90% des omblets que nous pêchons sont issus de l'alevinage.

Malgré son coût, nous avons pris le parti de poursuivre nos alevinages, tant que la survie et la croissance des poissons déversés demeurent bonnes, pour préserver le plus longtemps possible un patrimoine halieutique auquel nous tenons beaucoup. Il va toutefois nous falloir résoudre les problèmes de production que nous rencontrons à la Puya en raison de l'élévation de la température de l'eau du lac qui alimente la pisciculture. Problème auquel s'ajoute la perte d'une partie de notre stock de géniteurs, suite aux malveillances dont nous avons été victimes en 2024. Pour faire face nous envisageons d'acheter cette année un complément d'œufs embryonnés à la pisciculture d'Archiane dans la Drôme.

Les prochains alevins d'omblet, au côté de ceux des truites des souches Fier et Usses élevés par nos camarades de l'AAPPMA Annecy Rivières, vont voir une pisciculture rénovée. La convention d'attribution de subventions par le Conseil Départemental a été signée « officiellement » en présence de nombreuses personnalités, le 01 août dernier. Beaucoup ont découvert à cette occasion ce pôle d'excellence en matière de processus d'élevage. Le budget bouclé, les travaux ont commencé en ce mois d'octobre.

Je voudrais aussi saluer une avancée du « plan lac 20230 » porté par l'Etat et le SILA : la constitution d'un groupe de travail sur le thème du contrôle des mises à l'eau auquel participent les communes et les usagers. Un premier pas vers ce que nous souhaitons tous : un lac apaisé et mieux préservé, notamment de l'introduction d'espèces invasives.

En matière de contrôle, nos gardes particuliers bénéficient maintenant du soutien d'un agent dédié de notre Fédération Départementale et œuvre de concert avec les autres corps de police, notamment la gendarmerie nationale, avec qui nous avons signé une convention de partenariat. Je les remercie pour leur investissement : faire respecter les règles c'est défendre l'intérêt de tous et garantir l'avenir.

L'avenir, c'est le phare de notre école de pêche. Elle suscite toujours beaucoup d'intérêt de la part des jeunes. Merci à tous ceux, notamment les bénévoles, qui contribuent à leur encadrement.

Chacun conviendra que les tâches exaltantes ne manquent pas ! Ceux qui souhaitent s'investir à l'occasion du renouvellement du Conseil d'administration en décembre 2026 sont les bienvenus. Faites-vous connaître dès maintenant.

Bonne lecture et bonne saison de pêche à tous.

Yann MAGNANI

SOMMAIRE

P.4 Quand les pneus menacent la biodiversité.

P.7 Suivi de la fréquentation de l'Ombrière de Menthon

P.9 Etude de la migration de reproduction des Truites lacustres

P.10 Evolution des captures de salmonidés

P.12 Cartographie des herbiers

P.13 Ecole de pêche

P.15 Un peu de compassion...

P.18 Le Lac d'Aiguebelette

P.22 Rénovation de la pisciculture de la Puya

BULLETIN N°61

DE DECEMBRE 2025

A.L.P. ANNECY LAC PECHE

Responsable d'édition : Y. MAGNANI

Comité de rédaction : R. DECARRE,

B. GENEVOIS, J-L GASSMANN

Conception : C. GRISOLET

Publicité : R. DECARRE

Tirage : 1 000 sur papier recyclé



Protection du Lac et gestion piscicole

Quand les pneus menacent la biodiversité

La pollution plastique est devenue, depuis quelques années, une préoccupation centrale en raison de ses effets avérés sur la biodiversité et, potentiellement sur la santé humaine (Evangelou et al., 2020). Pourtant, une fraction de cette pollution est longtemps restée dans l'ombre : les particules d'usure des pneumatiques sur les routes (TRWP). L'étude de ces débris micrométriques s'est développée à partir des années 2010 (Sundt, Schulze et Syversen, 2014) ; ils sont aujourd'hui identifiés comme l'une des principales sources de microplastiques dans l'environnement et représentent désormais une préoccupation croissante pour les écosystèmes aquatiques (figure 1). Dans certaines régions, les flux estimés de TRWP sont considérables : environ 30 tonnes par an rejoindraient ainsi le lac Léman (ASL, 2025). Ces apports soulèvent de nombreuses questions scientifiques : quel est le devenir des TRWP dans le milieu aquatique ? Quels contaminants chimiques relarguent-elles ? Quels sont leurs effets sur les organismes aquatiques et les réseaux trophiques ?

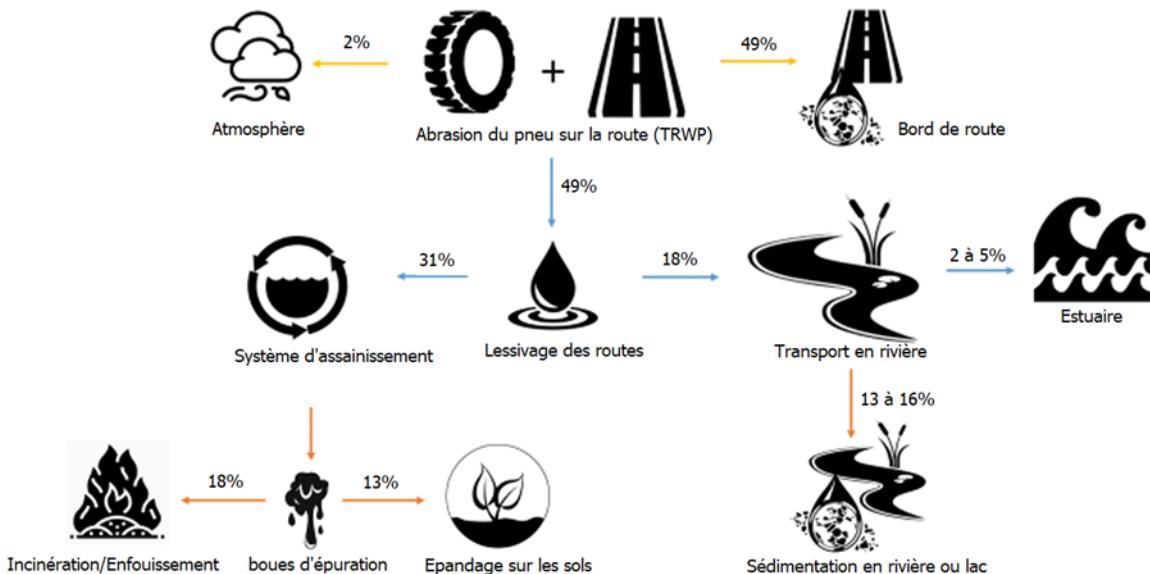


Figure 1 : Devenir des TRWP dans l'environnement (adaptée de Unice et al., 2019)

Parmi les nombreux composés chimiques associés aux TRWP, la N-(1,3-diméthylbutyl)-N'-phényl-phénylénediamine (6PPD) occupe une place particulière. Utilisée comme antioxydant dans la formulation des pneus pour retarder le craquellement du caoutchouc, cette molécule réagit préférentiellement avec l'ozone de l'air (Tian et al., 2021). En préservant d'un vieillissement prématué, la réaction génère à la surface du pneumatique un produit de transformation : la N-(1,3-diméthylbutyl)-N'-phenyl-phenylenediamine-quinone ou 6PPD-quinone (6PPD-Q). Lors de l'abrasion des pneus sur la chaussée, les particules TRWP générées contiennent donc aussi la 6PPD-Q. Entraînées par les eaux de ruissellement, les TRWP peuvent alors libérer cette molécule dans l'environnement aquatique. Dans ce contexte, Tian et al. (2020, 2021) ont mis en évidence son rôle dans la mortalité du saumon coho (*Oncorhynchus kisutch*) aux Etats-Unis. Ils ont pu fixer la concentration létale en 24 h (CL50) pour cette espèce à $0,79 \mu\text{g}\cdot\text{L}^{-1}$ alors que les teneurs de 6PPD-Q dans la rivière étudiée peuvent atteindre $3,5 \mu\text{g}\cdot\text{L}^{-1}$ durant les épisodes pluvieux.

Cette molécule a depuis été détectée à des concentrations variant de 0,05 à 24 µg·L⁻¹ dans des eaux de surface en Australie (Rauert et al., 2022) ou jusqu'à 19 µg·L⁻¹ dans des eaux de ruissellement de routes aux États-Unis (Cao et al., 2022).

Depuis ces premiers articles, la 6PPD-Q est une préoccupation majeure des **écotoxicologues**. Un aspect intriguant de cette molécule est sa toxicité spécifique : elle n'affecte pas toutes les espèces de manière similaire. Les valeurs de CL50 diffèrent de plusieurs ordres de grandeur entre espèces piscicoles (Brinkmann et al., 2022), suggérant une sensibilité interspécifique marquée. Plusieurs travaux ont de plus révélé des effets variés : génotoxicité (formation d'adduits à l'ADN)* pour des cellules pulmonaires humaines (A549) et l'algue *Chlamydomonas reinhardtii* (Wu et al., 2023), neurotoxicité et cardiototoxicité chez le poisson *Danio rerio* (Varshney et al., 2022), ou encore reprotoxicité chez le nématode *Caenorhabditis elegans* (Hua et al., 2023a).

Les gammarides comme invertébrés modèles

Jusqu'à présent, les invertébrés aquatiques, pourtant essentiels au fonctionnement des écosystèmes d'eau douce, n'ont que très rarement été étudiés. Les gammarides sont des invertébrés **détritivores** de la famille des crustacés, regroupant une centaine d'espèces, dont certaines largement répandues dans les eaux douces (Felten et al., 2008). En fragmentant et en consommant la matière organique, ils jouent un rôle essentiel dans son recyclage et assurent ainsi le maintien des équilibres écologiques. Ils constituent également une ressource alimentaire majeure pour de nombreux poissons et prédateurs supérieurs. Leur abondance et leur sensibilité en font donc des bioindicateurs privilégiés de la qualité des milieux aquatiques (Bloor & Banks, 2006).

Compte-tenu du constat largement partagé dans la communauté scientifique de contamination de l'environnement lacustre par les TRWP, et de la toxicité de la 6PPD-Q pour de nombreux organismes aquatiques, nous avons décidé d'investiguer l'impact potentiel de la 6PPD-Q sur *Gammarus pulex*, aux concentrations mesurées dans l'environnement.

Une expérimentation pour évaluer les effets de la 6PPD-Q

Nous avons donc exposé durant 21 jours, en conditions contrôlées en laboratoire, des gammarides mâles et femelles à des concentrations variables de 6PPD-Q (0 µg·L⁻¹, 1,5 µg·L⁻¹ ou 3 µg·L⁻¹). Nous avons ensuite évalué leur survie, leurs comportements (reproduction, alimentation et activité natatoire) et quantifié divers marqueurs biochimiques (enzymes de stress oxydatif).

Des premiers résultats rassurants, mais à confirmer !

A la concentration testée la plus faible (1,5 µg·L⁻¹), celle mesurée dans les milieux aquatiques les plus contaminés, la mortalité n'est pas significativement différente de celle observée en l'absence de 6PPD-Q. En revanche, des altérations comportementales, telles qu'une diminution de l'alimentation et une réduction de l'activité de nage, apparaissent dès la plus faible concentration testée et persistent à la concentration la plus élevée. À 3 µg/L, une mortalité modérée est observée uniquement chez les mâles (figure 2), parallèlement à une augmentation des activités enzymatiques liées au stress oxydatif, avec une réponse différenciée selon le sexe et plus marquée chez les femelles. Cette activation enzymatique accrue pourrait en partie expliquer la meilleure résistance des femelles à cette molécule.

Les effets de la 6PPD-Q sur ce crustacé d'eau douce restent donc modérés, mais suggèrent que cette molécule pourrait, à long terme, fragiliser certaines populations de gammaridés et par extension, influencer leur rôle écologique et leur disponibilité comme ressource pour les poissons.



Ces premiers résultats doivent toutefois être confirmés par des études complémentaires, notamment en conditions naturelles.

3µg/L de 6PPD-Q

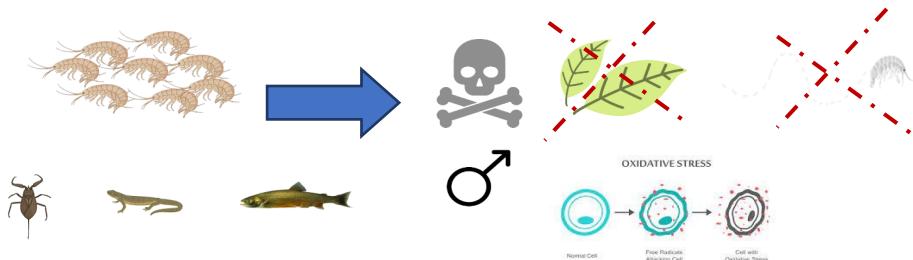


Figure 2 : Effets de la 6PPD-Q à 3µg.L⁻¹ sur *Gammarus pulex*.

Des études de l'impact de cette molécule cumulé au réchauffement climatique sont en cours sur le développement embryolarvaire des ombles. Elles feront l'objet d'un article dans une prochaine revue.

*génotoxicité (formation d'adduits à l'ADN) : altérations de l'intégrité du matériel génétique (mutations, cassures simple ou double brin, anomalies chromosomiques...), qui peuvent être à l'origine de dysfonctionnements cellulaires et de pathologies.

Emilie Réalis-Doyelle* (CARRTEL, INRAE-USMB), Alexis Golven, Emmanuel Naffrechoux (EDYTEM, USMB -CNRS) *emilie.realis@inrae.fr

Etude sur les Ombles chevaliers

Depuis 2015 les alevins d'Omble Chevalier déversés dans le lac d'Annecy sont marqués par balnéation dans un colorant, l'Alizarine Red S, afin d'étudier la contribution des alevinages aux captures d'ombles maillés par les pêcheurs. Cela permet de colorer les otolithes présentes dans la tête du poisson, différenciant ainsi l'origine, alevinage ou reproduction naturelle. Entre 2021 et 2023, Annecy Lac Pêche a diffusé auprès de pêcheurs volontaires des fiches de captures spécifiques pour avoir un retour des têtes d'ombles capturés, qui ont été analysées par la fédération départementale.

L'objectif de 300 échantillons par an a été atteint avec au total 1073 poissons analysés sur 3 ans. Nous remercions vivement tous les volontaires pour leur participation. La contribution de l'alevinage est très nettement majoritaire par rapport à la reproduction naturelle avec 93% d'ombles issus de l'alevinage identifiés dans les captures.

Le protocole de marquage différencié selon l'année et la date de déversement a, de plus, permis d'évaluer la contribution de chaque alevinage, mettant notamment en évidence une orientation de gestion potentiellement intéressante pour l'avenir. En 2019 un alevinage très tardif a été réalisé en Novembre avec 2000 juvéniles, ce qui représente seulement 1,4% des effectifs totaux déversés cette année (144 000 ombles). En revanche les ombles capturés par les pêcheurs provenant de ces poissons tardifs constituent 21% des effectifs issus de la cohorte 2019. Les conditions de déversement sont plus favorables à l'espèce avec une eau de surface plus fraîche qu'au mois de juillet au cours duquel les alevinages sont généralement réalisés. Cependant, cette année-là, la majorité des alevins avaient été déversés au mois de mai, avant un réchauffement trop important de l'eau. Le facteur thermique n'est donc pas le seul en cause. En novembre les ombles sont aussi plus gros et probablement moins sujets à la prédation qu'en début d'été. Cette adaptation dans la gestion du déversement semble une piste intéressante pour maximiser la survie des poissons. Désormais, des déversements tardifs sont réalisés chaque année avec un marquage différencié. Une évaluation de cette pratique sera alors possible à l'avenir.

Compte-rendu du suivi de la fréquentation de l'omblière de Menthon Saint Bernard au cours de la saison de reproduction 2024-2025.

Rappel du contexte.

Suite à une étude menée sur 3 années durant lesquelles un minimum de 300 têtes d'ombles ont été analysées, les résultats ont montré sans la moindre ambiguïté que plus de 90% des ombles capturés par les pêcheurs provenaient de l'alevinage pour seulement entre 6 et 7 % de la reproduction naturelle.

Forte de ce constat l'ALP a souhaité comprendre la cause du dysfonctionnement de la reproduction naturelle.

La seule zone connue de reproduction de l'espèce est l'omblière du Palace située dans la baie de Menthon. Cette omblière autrefois régulièrement visitée par des plongeurs pendant la période du frai des ombles a fait l'objet en 2014 d'une étude à l'initiative du SILA et de la DDT visant à mieux cerner la période de présence des ombles de manière à interdire la plongée sur le site lors de leur reproduction. Un protocole validé par les divers organismes, Sila, DDT, OFB ... a été mis en œuvre par le club de plongée de Sévrier, « La Coulée Douce ». Il consistait en plusieurs plongées sur l'omblière en suivant toujours le même tracé matérialisé au sol par une ligne lestée, trajet parcouru à la même vitesse et filmé. En 2014 lors des diverses plongées les membres de « la Coulée Douce » avaient pu filmer plusieurs centaines d'ombles.

L'ALP disposant des informations relevées lors de cette série de plongées a proposé de renouveler strictement le protocole pour obtenir un état comparatif de la fréquentation de l'omblière à 10 ans d'intervalle.

Le principe validé et l'autorisation accordée l'opération s'est, dans un premier temps, heurtée à une difficulté technique, la ligne lestée posée sur le fond et servant de chemin ayant été arrachée, très probablement par un ancrage. Néanmoins les points GPS des pointes du triangle étant connus elle a pu être réinstallée de manière à recréer le chemin d'origine.

Compte tenu des incertitudes concernant la période de reproduction des ombles qui est, entre autres facteurs, liée à la température de l'eau nous avons souhaité ajouter une dernière plongée fin janvier pour être assuré de ne pas avoir raté la présence des ombles.

Le résultat est sans appel. Les plongeurs ont aperçu moins d'une dizaine d'ombles au cours des 10 plongées. Ce constat corrobore le fait que la quasi-totalité des ombles capturés provient de l'alevinage.



HUMBERT & FILS

**Charpente / Menuiserie
Neuf & Rénovation**
06 28 94 36 75 - CRUSEILLES



Il n'est pas possible d'imputer cette désaffection à une cause précise. A l'évidence, avec le temps, le substrat qui la constitue s'est envasé devenant moins attractif. Cet envasement est-il le seul facteur limitant ? Le réchauffement des parties profondes du lac a-t-il un impact négatif sur le développement des œufs ? Le retournement du lac, de plus en plus tardif, qui apporte de l'oxygène et refroidit les couches profondes joue-t-il également un rôle négatif ?

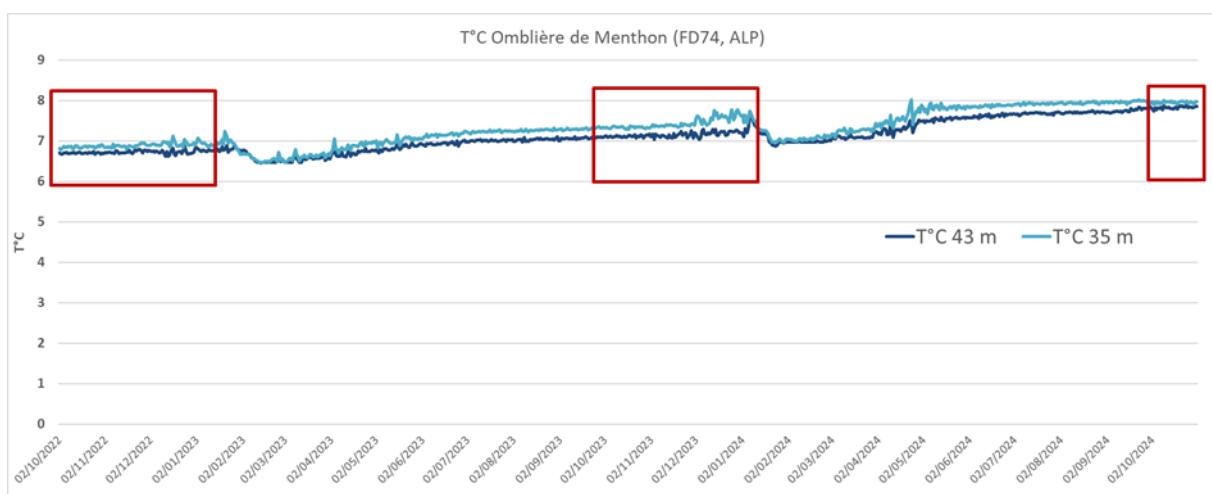
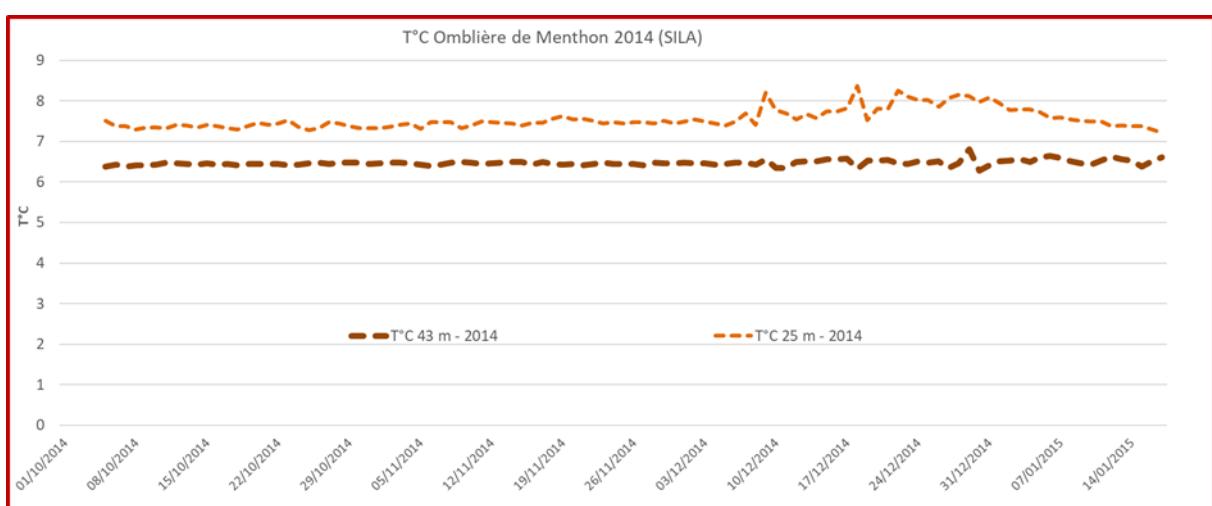
Compte tenu des causes probablement multifactorielles de cette désertion, nous ne pouvons à ce jour envisager de solution certaine pouvant remédier à cette situation.

Nous comptons néanmoins poursuivre le relevé des températures déjà initié depuis 3 ans pour mieux comprendre notamment le fonctionnement thermique du lac. En profondeur.

Un grand merci à tous les plongeurs de la « Coulée Douce » sans lesquels cette investigation n'aurait pu être menée.

Bernard Genevois/ALP

Suivi thermique omblière de Menthon – T°C moyennes journalières



En 2014 le suivi thermique a eu lieu du 01/10/2014 au 14/01/2014.

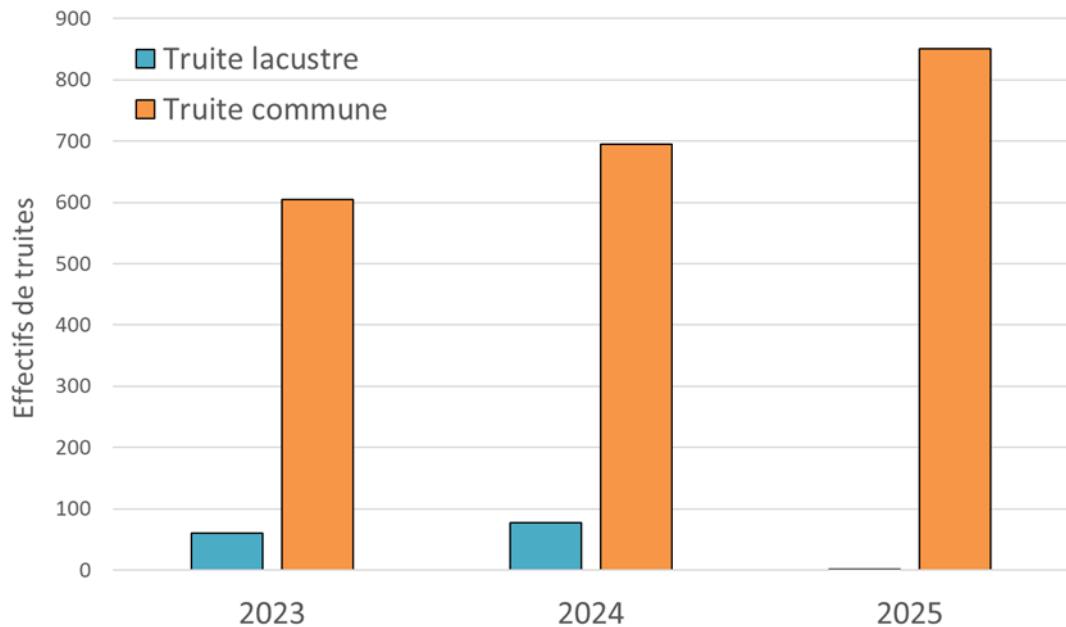
Le suivi thermique FD/ALP a débuté le 02/10/2022 et se poursuit actuellement. Sur le graphique, les encadrés rouges correspondent à la période 01/10 au 14/01 (à quelques jours près) afin de pouvoir comparer avec le graphique de 2014. Le dernier encadré est plus petit car les données ne sont disponibles que jusqu'au 02/11/2024.

Bruno MARTIN / FEDERATION 74

Etudes sur les Truites lacustres

La troisième année de l'étude des migrations de la truite lacustre sur l'Eau Morte est en cours. La phase de terrain est bien engagée, les marquages estivaux étant terminés. Pour rappel cela consiste à étudier les déplacements de montaison et de dévalaison des truites à l'aide de transpondeur Pit-Tag (technologie RFID). L'analyse des données est en cours, un rapport d'étape 2023-2024 est en préparation pour la fin d'année.

A l'heure actuelle 2 288 truites ont été marquées, le graphique ci-dessous présente la répartition par année et écotype. La session hivernale 2025 de marquage des géniteurs de truite lacustre va bientôt débuter, les effectifs ne sont donc pas définitifs. La zone d'étude s'étend de Verthier jusqu'au boulodrome de Faverges.



L'année 2025 est bonne du point de vue de la reproduction, avec notamment une très forte densité d'alevins observée dans le secteur de Favergette. Ce linéaire contribue à la dévalaison des truites vers le lac mais la proportion de poissons issus des géniteurs lacustres ou sédentaires reste indéterminée. Les deux premières années de suivi ont pour l'instant mis en évidence une dévalaison des juvéniles majoritairement au printemps avec des individus d'un ou deux ans. Les années à venir vont être intéressantes pour le suivi des remontées de géniteurs, notamment concernant la fidélité des poissons à la rivière. Deux individus ont fait leur troisième montaison consécutive ce début d'automne.

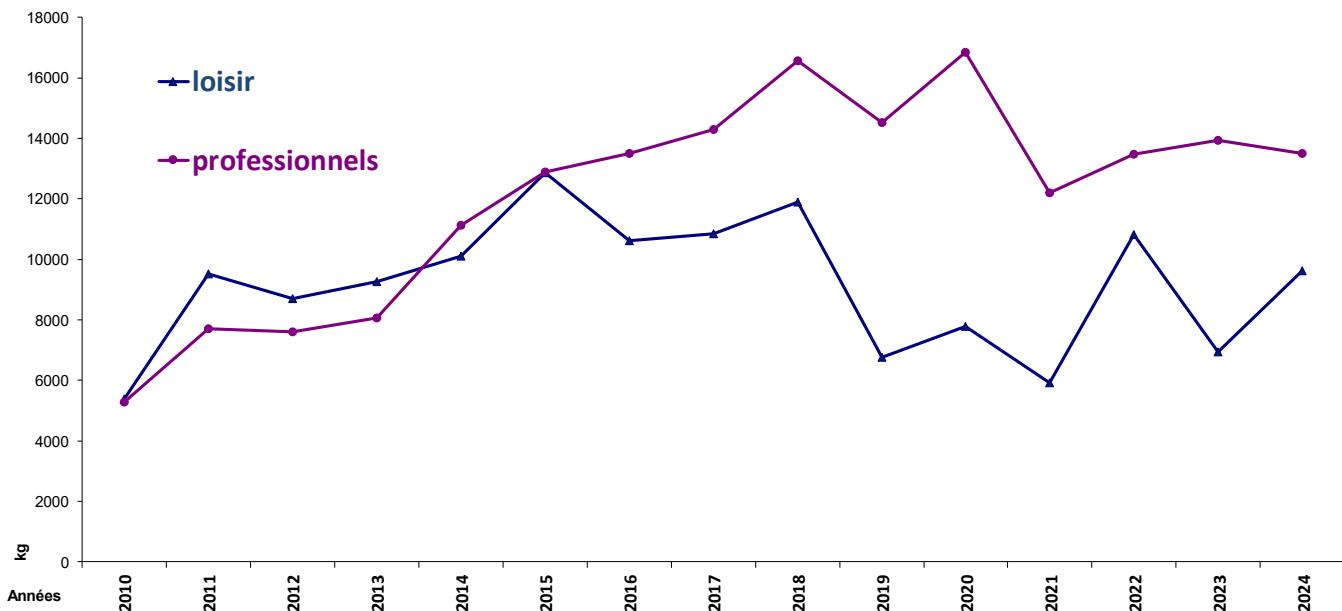


Bruno MARTIN / FEDERATION 74

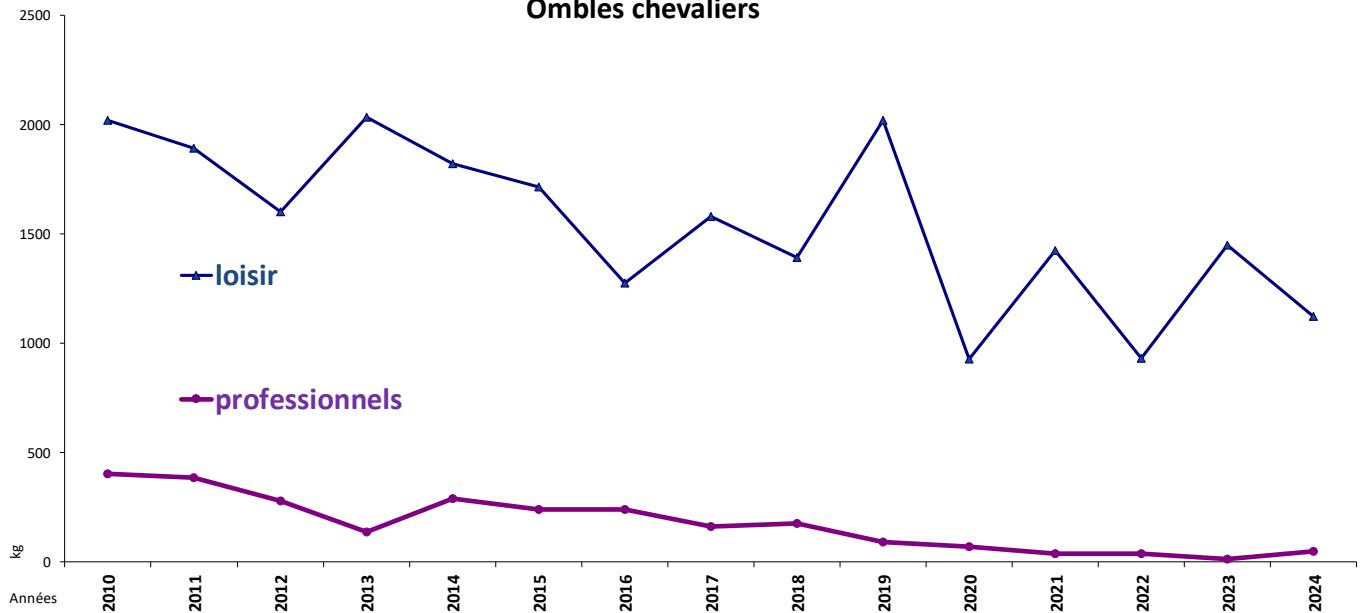
Statistiques de pêche 2024

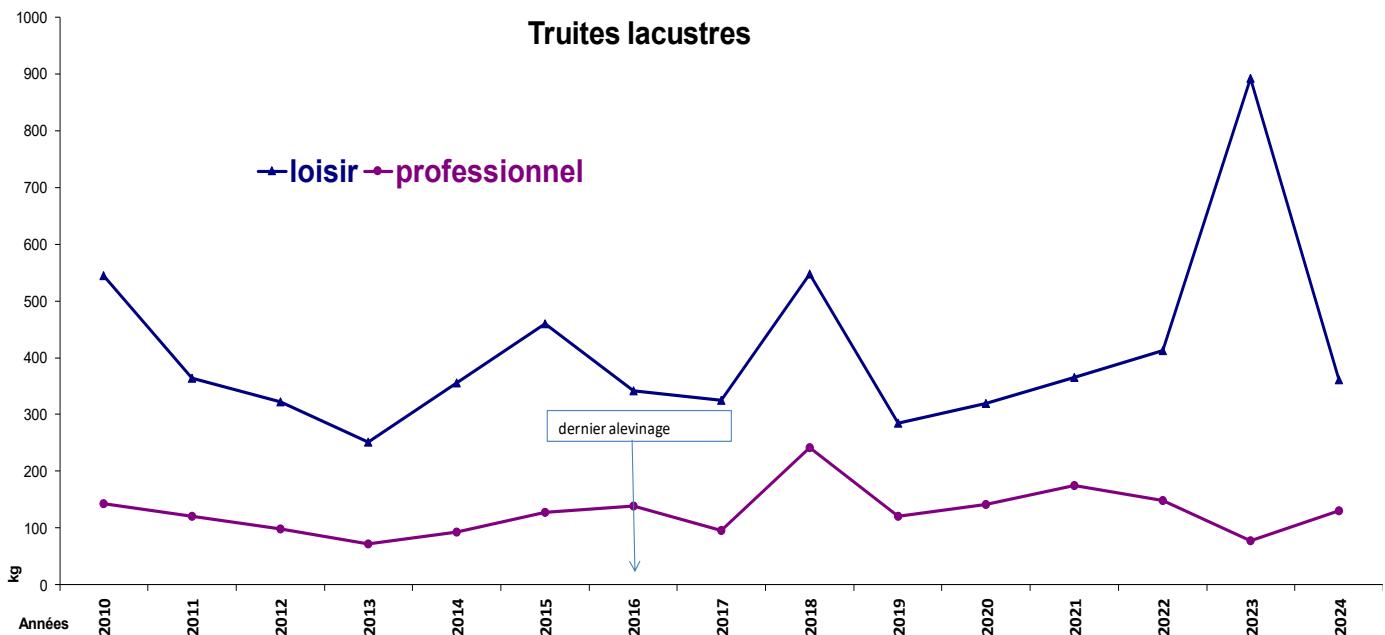
	Carnets saisis	Nb sorties	Nb TRL	Kg TRL	Nb OBL	Kg OBL	Nb COR	Kg COR	Nb BRO	Kg BRO	Kg PER
Traine/sonde	557	15 224	133	351	3 419	1 117	17 836	9 470	255	880	278
BORD	69	1 083	3	10	6	3	138	163	23	111	25
TOTAL	626	16 307	136	361	3 425	1 120	17 974	9 633	278	991	303

Corégones



Ombles chevaliers





Carine GRISOLET/ALP

Bilan alevinage en Omble chevalier 2025

Mardi 1^{er} Juillet : 80 000 alevins 0+ déversés dans les lieux suivants :
Albigny, Annecy, Chavoir, Veyrier, Menthon, Saint Jorioz, Duingt.
Etaient présents : MM. BOUCHARD et DEKETEALARE avec le bateau ALP, MM. HOFFART avec son bateau et LEMOINE Frédéric, MM. LAMOUILLE avec son bateau et MINETTI, MM. LAINE et BLAISE avec le bateau ALP, MM. CAUZARD, GENEVOIS, FOL, BONDIN, DECARRE, GUENARD, BOURQUE Garde-Pisciculteur, Mme GRISOLET, Garde-Pisciculteur.

Mardi 7 octobre : 18 000 alevins 0+ déversés dans les lieux suivants : Annecy, Chavoir, Veyrier, Sevrier

Etaient présents MM. BOUCHARD avec le bateau ALP, LAINE et BLAISE avec le bateau ALP, BEVILLARD, POMMIER, GENEVOIS, BONDIN, LOYER (FD), BOURQUE Garde-Pisciculteur, Mme GRISOLET, Garde-Pisciculteur



Carine GRISOLET/ALP

Bilan garderie 2025

Nombre d'heures : 83 H Nombre de pêcheurs contrôlés : 543 Nombre d'avertissements : 26
Nombre de Procès-Verbaux : 8 Nombre de gardes ALP: 5

La fédération de pêche de Haute Savoie a embauché un coordinateur garderie, Marc LOYER . Il est assermenté pour tout le département. Vous serez donc amené à le rencontrer sur le Lac.

Une formation de la brigade nautique de la gendarmerie (Saint-Jorioz et Faverges) a été réalisée par les gardes-pêches particuliers. La gendarmerie a déjà effectué des contrôles de cartes de pêche et vérifié la présence de gilets de sauvetage à bord des embarcations ainsi que leur homologation et la date de validité des cartouches de gaz pour ceux à déclenchement automatique.

La gendarmerie rappelle que l'opposition à un contrôle par les gardes-pêches n'est plus une contravention mais un délit. A toutes fins utiles, nous vous rappelons que les gardes-pêches sont chargés de missions de police judiciaire et sont sous la direction du procureur de la République. En effet, ils sont agréés par la Préfecture et assermentés auprès du Tribunal Judiciaire.

Les gardes-pêches sont protégés par le droit contre d'éventuelles incivilités, intimidations ou menaces. Ils bénéficient du statut organisé par le Code pénal au titre de la répression contre des violences commises à l'encontre d'un agent chargé de missions de service public.



Alain LAINÉ/ALP

Cartographie des herbiers profonds du Lac d'Annecy

Etude initiée par l'ALP et financée par plusieurs partenaires, sa réalisation a été confiée au bureau d'études SAGE Environnement.

Synthétiquement, l'étude se compose des 4 étapes suivantes :

Compléments/corrections de l'étude Idex STE de 2021 (cartographie des zones peu profondes i.e. <7 m) sur certaines zones dont la cartographie paraissait en décalage avec la réalité. Cette étape a été réalisée en juillet 2025 (avec vérification in situ).

Cartographie des zones profondes par échosondage : Il s'agit du cœur de l'étude. Cette étape (dont des tests réalisés en 2021 ont permis de valider la méthode) a été réalisée en aout et début septembre 2025. Elle a consisté à utiliser un échosondeur avec des réglages spécifiques afin de déterminer la limite extérieure de colonisation des fonds par la végétation sur l'ensemble du périmètre du Lac.

Vérifications par les plongeurs de la coulée Douce : sur certaines zones dont la lecture par échosondage posait question (par exemple pour de fortes pentes), l'utilisation d'une bouée/GPS en surface, tractée par un plongeur longeant le front externe de macrophytes sur le fond a été mise en œuvre. Cette étape a été réalisée fin septembre et début octobre 2025.

Synthèse et établissement de la cartographie : Dernière étape (actuellement en cours) elle a pour but par compilations et analyses des informations recueillies, d'aboutir à une cartographie de localisation des herbiers de tailles significatives, notamment en zone profonde.

L'ensemble de l'étude devrait être rendue pour la fin d'année 2025.

Compléments/vérifications d'herbiers sur la zone peu profonde - © L. Bourgoin – SAGE Environnement – Juillet 2025	Cartographie par échosondage © L. Bourgoin – SAGE Environnement – Aout 2025	Bouée-GPS tractée par un plongeur longeant le font externe de la végétation © L. Bourgoin – SAGE Environnement – Septembre 2025	Synthèse analyse des données pour l'établissement de la cartographie (en cours) © L. Bourgoin – SAGE Environnement – Octobre 2025

Formation et pratique de la pêche

L'école de pêche : une aventure aquatique pour les enfants

Les vacances scolaires offrent souvent l'occasion aux jeunes de découvrir de nouvelles passions et, à Annecy, l'Ecole de Pêche propose une expérience unique pour les enfants : une immersion dans le monde fascinant de la pêche. Chaque année pas moins de 60 enfants, âgés de 11 à 14 ans, sont invités à rejoindre cette école pour un moment inoubliable sur le lac d'Annecy, l'un des plus beaux lacs de France.



Un programme éducatif et ludique

L'objectif principal de l'école de pêche consiste à transmettre aux jeunes participants des connaissances sur la pêche tout en leur inculquant le respect de l'environnement et des écosystèmes aquatiques.

Encadrés par un moniteur spécialisé et des bénévoles passionnés, les enfants apprennent à reconnaître les différentes espèces de poissons, à maîtriser les techniques de pêche et à comprendre l'importance de la biodiversité lacustre.

Le programme est conçu de manière à allier théorie et pratique.

Une partie de la matinée est dédiée à l'apprentissage de l'écosystème du lac, des mesures à prendre pour protéger l'environnement aquatique, à la maîtrise de la technique de pêche.

Le reste de la matinée sert à mettre en pratique les apprentissages avec le matériel nécessaire fourni par l'école.

Une expérience immersive au cœur de la nature

L'une des particularités de l'école de pêche d'Annecy est la qualité de son cadre naturel. Le lac d'Annecy réputé pour la transparence et la pureté de ses eaux, offre un terrain de jeu idéal pour les jeunes pêcheurs en herbe.

Entre les montagnes, les forêts et les rives du lac, les enfants évoluent dans un environnement apaisant et stimulant, propice à la découverte de la pêche.

De plus les enfants ne se contentent pas seulement de pêcher. Ils partagent des moments conviviaux avec leurs camarades et les animateurs.

Ces moments de détente permettent aux jeunes de se reconnecter avec la nature.

Des valeurs humaines fortes

L'Ecole de Pêche d'Annecy ne se limite pas seulement à enseigner la pêche, elle transmet des valeurs humaines essentielles. Les enfants apprennent à faire preuve de patience et de persévérance, des qualités indispensables pour réussir dans cette activité.

La pêche étant un sport de concentration, elle leur enseigne aussi la maîtrise de soi et la gestion des émotions, notamment la joie de la réussite après de longues heures d'attente ou la déception face à un poisson non ferré ou décroché pendant la remontée.

En outre, cette école contribue à sensibiliser les plus jeunes à l'importance de respecter les règles de pêche, notamment en matière de tailles minimales, de quotas et de technique éthique. Les enfants comprennent ainsi qu'une pêche responsable est essentielle à la préservation de la faune et la flore aquatiques pour les générations futures.

Un succès en constante progression

Chaque année l'école de pêche attire un nombre important d'enfants, preuve de l'engouement pour cette activité pleine de sens et de découvertes. C'est également un excellent moyen pour les enfants de découvrir une activité en plein air loin des écrans et du tumulte quotidien.

Conclusion

L'école de pêche est bien plus qu'un simple stage de pêche. C'est une véritable aventure pédagogique qui mêle découverte, écologie, et développement personnel. En offrant aux jeunes l'opportunité de se familiariser avec la pêche et de comprendre l'importance de préserver nos écosystèmes aquatiques, l'école les prépare à devenir des citoyens responsables et respectueux de la nature.

Avec ses 60 enfants, cette école continue de faire le bonheur des enfants et de leurs familles, tout en enrichissant la culture aquatique locale.

Merci à Christophe, aux membres du bureau qui encadrent ces stages et aux bénévoles qui les accompagnent.

Patrick BOUCHARD/ALP



Très chers collègues pêcheurs à la sonde, bonjour.

Nous sommes nombreux à conserver du matériel qui, s'il n'est pas obsolète, ne correspond plus à nos attentes d'aujourd'hui. Canne trop courte ou trop rigide en pointe, trop lourde, les motifs ne manquent pas pour craquer sur un nouveau modèle.

Même chose pour nos moulinets. Celui de nos débuts ou d'il y a encore peu paraît tellement moins performant que le modèle dernier cri que nous venons d'acquérir.

Et si nous offrions ce matériel désormais stocké dans un coin de notre cave ou de notre garage à l'Atelier Pêche Nature de notre association pour les petits jeunes que nous emmenons en stage sur le lac !

Vous pouvez apporter cannes et moulinets au siège d'Annecy Lac Pêche à la pisciculture de la Puya.

Merci par avance.

Bernard GENEVOIS/ALP

Un peu de compassion pour l'objet de notre passion

Le lac d'Annecy offre un environnement et un cadre exceptionnels permettant de très belles parties de pêche. Le poisson est sauvage et se reproduit naturellement, mis à part le cas des ombles où des juvéniles sont élevés à la pisciculture de la Puya, puis remis dans le lac.

Pêcher du poisson sauvage qui se reproduit dans le lac et qui est souvent difficile à attraper est passionnant. Les pêcheurs de feras et d'ombles le savent très bien, eux qui recherchent des modèles de nymphes élaborés.

La comparaison avec pêche dans les lacs de retenue ou les plans d'eau régulièrement alevinés avec des truites surdensitaires nous permet de mesurer notre chance.

Même si le lac souffre de surtourisme l'été avec une sur-fréquentation, il reste pour nous, pêcheurs, un beau terrain de jeu avec des sorties captivantes.

Toutefois, on assiste parfois à un spectacle peu compatible avec ce cadre que nous apprécions tant. La remise à l'eau de poissons qui font le bonheur des goélands.

Remise à l'eau d'un brocheton

Quelques conseils bien utiles :

Lors de vos parties de pêche, obligez-vous à remonter vos poissons lentement particulièrement quand vous pêchez profond, afin de provoquer le dégazage de leur vessie natatoire, point particulièrement important pour les feras. Cela évitera des poissons qui arrivent en surface gonflés et qui auront bien souvent du mal à repartir.

Au niveau des remises à l'eau, soyez conscient qu'il vous faudra être rapide, spécialement en été quand la température de l'eau est élevée. Si vous voyez que le poisson ne fait pas la taille ou qu'il est « juste », il est inutile de le sortir de l'eau pour le mesurer. Détachez-le rapidement, en le laissant dans l'épuisette puis remettez le dans l'eau rapidement. Manipuler le poisson en vous mouillant au préalable les mains et n'utiliser jamais de serviette pour éviter d'enlever le mucus ou les écailles du poisson qui sont vitales. Quand le poisson est gonflé ou ne repart pas (cf. souvent dans le cas des feras), tenez le poisson incliné dans l'eau, la tête en avant et donnez latéralement un coup sur la queue : cela développera un réflexe chez le poisson qui s'enfuirra en profondeur et trouvera une eau plus fraiche avec plus de pression. Geste souvent salutaire qui évitera de nourrir les goélands.

Pendant les périodes de fermeture de certaines espèces, telles que le brochet, n'allez pas pêcher sur des frayères. En période de reproduction les poissons sont fragiles et doivent impérativement être laissés tranquilles. Un gros brochet a une chance de survie limitée quand il est capturé pendant la période du frai.

Pour la perche, même si nous ne disposons d'aucune fermeture pour cette espèce, il est fortement recommandé d'éviter les frayères.



L'oxygénier avec un mouvement avant – arrière : le poisson décidera de lui-même à partir

Remise à l'eau d'une féra

La pêche à la traîne de l'omble au moulin nécessite un soin particulier pour éviter une importante mortalité des poissons qui n'ont pas la taille légale.

Remontez le poisson lentement pour éviter son gonflement et de pêchez avec des cuillères assez grandes pour sélectionner davantage les gros sujets et limiter la prise de petits ombles. L'utilisation d'hameçons simples sans ardillon reste une bonne solution qui facilite son décrochage et une remise à l'eau plus rapide. Un petit omble qui repart vers les profondeurs est un poisson que vous reprendrez peut-être un jour...un omble qui reste en surface pour le plus grand bonheur des goélands est un poisson perdu pour la pêche. Quand votre bateau avance, évitez de relâcher votre omble à l'eau derrière le bateau, il y a souvent un oiseau qui l'attend. Si l'omble est gonflé, appuyez très légèrement sur le ventre pour le faire dégonfler. Sa survie s'en verra grandement augmentée.

Suivre ces recommandations, c'est préserver l'écosystème du lac et donc notre pêche. Les poissons méritent notre respect.

Jean Luc GASSMANN /ALP



Un moment de convivialité entre pêcheurs et bénévoles de l'ALP.

Amis pêcheurs,

Vendredi 25 avril 2025 sous un soleil Alpin, c'était l'occasion pour nos bénévoles d'organiser une matinée de partage avec les pêcheurs afin de les aider à mieux appréhender leur échosondeur.

Cette journée a permis à nos adhérents de mieux comprendre le fonctionnement de leur appareil.

Chacun pouvait venir avec son bateau ou profiter des sondeurs présents sur les autres bateaux.

Suite au vif succès de cette journée, nous envisageons une deuxième édition l'année prochaine.

Quentin TISSOT /ALP



La Sécurité sur notre bateau.

Cette année plusieurs pêcheurs ont été verbalisés en action de pêche.

Certains pour non-respect de la réglementation pêche mais d'autres pour des infractions à la police de la navigation.

Nous essayons, régulièrement, de vous rappeler les obligations auxquelles nous sommes tenus ainsi que les éventuelles modifications de la réglementation.

Dans des articles antérieurs je vous ai parlé des gilets et des mesures à prendre pour vous assurer d'être en règle, de la nécessité d'être muni de deux coupe-circuits...

Pour mémoire vous devez également, même si vous êtes équipé d'un I pilot, disposer sur votre embarcation d'une ligne de mouillage avec une ancre de taille adaptée à celle de votre bateau, d'une amarre pouvant permettre l'amarrage et le remorquage, d'une lampe étanche, d'une version papier ou numérique du règlement de police de la navigation du lac et bien entendu d'un équipement d'assèchement manuel (écope) si votre bateau n'est pas auto videur.

Pour les possesseurs d'une embarcation équipée d'un moteur supérieur à 6 CV, avoir sur vous votre permis bateau et la carte de circulation (identification du bateau). Pour tous l'attestation d'assurance de votre embarcation.

Tout défaut d'équipement peut vous amener à être verbalisé lors d'un contrôle de la gendarmerie.



Bernard GENEVOIS/ALP



Communication

Au delà du Semnoz,

Cette année nous rendons visite au troisième lac naturel de France :

Le Lac d'Aiguebelette (Belles petites eaux).

Situé dans le département de la Savoie, ce lac d'origine glaciaire est blotti entre la chaîne de l'Epine à l'est et le Mont Tournier à l'ouest.

De forme triangulaire, il s'étend sur une superficie de 5,45km² avec une longueur et largeur maximales de 3,75km et de 1,98km respectivement, pour un périmètre des berges de 14,2 km. Il se situe à une altitude de 373m.

Une grande partie du lac est entourée de roselières tout comme les deux îles présentes dans le lac. Sa profondeur moyenne est de 31m, avec un maximum atteignant 71m.

C'est un lac privé qui appartient à la famille De Chambost et à EDF tandis que sa gestion est assurée par la communauté de communes du lac d'Aiguebelette.

En été ses eaux affichent une couleur verte ou turquoise provenant de la transformation du calcaire dissous et de la production de plancton végétal. Il fait partie des lacs les plus chauds de France, pouvant atteindre 28° en été.

Le lac est alimenté par huit ruisseaux. Les principaux tributaires sont la Leysse de Novalaise, la Gua et la Tuilerie. Son déversoir naturel le Tier, affluent du Guiers, alimente la centrale électrique de La Bridoire.

Afin d'assurer la préservation du site, la baignade n'est autorisée que sur les plages surveillées et la navigation des bateaux à moteur thermique est interdite.

Règlement concernant la navigation :

Les bateaux à moteur sont interdits depuis un arrêté de 1976.

Pour circuler sur le lac, toute embarcation (barque, voilier, pédalo,

Canoé-kayak, paddle, aviron, float-tube) doit disposer d'un droit de navigation.

Le tarif varie en fonction de l'embarcation.

Les recettes sont affectées aux missions de surveillance du lac, ainsi qu'à sa valorisation et son entretien.

La vitesse est limitée à 9km/h.

Un espace délimité est réservé à la pratique de l'aviron.

AAPPMA du Lac d'Aiguebelette :

Président : Pascal BUREI

Siège : 175 place de la Gare - 73610 Lépin Le Lac.

Secrétariat : 06 81 02 25 83 contact@aapma-aiguebelette.org

Nombres d'adhérents : 500

Nombre total de cartes vendues : environ 1600

Date d'ouverture de la pêche :

- Lavaret : du 1^{er} samedi de février au 1^{er} novembre
- Brochet : du 1^{er} janvier au dernier dimanche de janvier et du dernier samedi d'avril au 31 décembre.
- Perche : du 1^{er} janvier au 31 mars et du dernier samedi d'avril au 31 décembre.
- Truite lacustre, omble chevalier : du 2^{ème} samedi de mars au 3^{ème} dimanche suivant le 3^{ème} dimanche de septembre.
- Sandre : du 1^{er} janvier au dernier dimanche de mars et du dernier samedi de mai au 31 décembre.
- Autres espèces : pas de fermeture (lac classé en 2^{ème} catégorie)

Prix des cartes de pêche :

Carte personne majeure :	101 €	option traine et sonde	37 €
Carte personne mineure :	27 €	"	15 €
Carte Jeunes moins de 12ans :	7 €	"	offerte
Carte découverte femme :	41 €	"	15 €
Carte journalière :	16,50 €	"	offerte
Carte hebdomadaire :	36 €	"	10 €

Garderie : Les 5 gardes interviennent sur le lac et les ruisseaux tributaires.

Action de pêche :

La pêche est autorisée sur l'intégralité du lac, cependant la pratique de l'aviron est prioritaire au niveau du bassin délimité à cet effet.

Deux mises à l'eau principales : Aiguebelette et Nances.

Pêche du bord : La pêche à pied est difficile, il y a peu d'accès sauf depuis le port d'Aiguebelette et de Nances.

Pêche à la carpe de nuit (règlement spécifique) 8 postes accessibles.

Pas de pêcheurs professionnels.

Réglementation :

Pour la pêche à la gambe et la pêche à la traîne le nombre total d'hameçons ou de leurres autorisé est de **18 en : une, deux, trois ou quatre cannes de pêche.**

Carnet de capture obligatoire (caution 20€)

Quota journalier : 6 Annuel : 200

Principaux poissons pêchés : Taille minimum :

Lavaret	35 cm
Brochet	60 cm
Omble chevalier	30cm
Truite lacustre :	30cm
Perche et carpe	pas de taille

Captures annuelles par espèces (données 2023) : (nombre)

Lavaret : 6036

Brochet : 79 (et 140 en no kill)

Omble chevalier : 4

Perche : 125 perches et 290 kg de perchots (données incomplètes, peu de pêcheurs renseignent cette case du carnet de capture).

Gestion Piscicole :

Alevinage :

500 000 alevins de lavarets

900 kg de brochets en 2025

Espèces invasives : perche soleil, écrevisse américaine et de Louisiane



Spécificités propres à ce lac :

L'alevinage en lavaret du lac est effectué en capturant les géniteurs présents en grand nombre au moment de la reproduction dans le Gua (rivière au nord du lac). Auparavant, les géniteurs prélevés étaient sacrifiés (et offerts à des associations caritatives) puisqu'il était impossible de conserver les poissons vivants jusqu'à la phase de reproduction artificielle (nombre important, transport etc...).

En 2021, l'AAPPMA a opté pour un nouveau protocole visant à effectuer la récolte des œufs tout en épargnant les géniteurs.

Pour ce faire, elle a mis en place une méthode où toutes les étapes du processus, récolte et fécondation des œufs, s'effectuent sur le lieu de pêche permettant ainsi de maximiser la survie des lavarets.

Ce nouveau protocole, réalisé avec succès la première fois durant l'hiver 2021 puisque tous les lavarets géniteurs capturés ont été relâchés vivants au lac, est désormais renouvelé chaque année.

Problèmes rencontrés avec les autres utilisateurs du lac :

La beauté et le calme du lac attirent de nombreux touristes et plaisanciers (paddles, pédalos, kayaks...). Leur présence peut compliquer la pêche lors des week-end chauds du printemps et l'été.

Actions menées par l'association :

L'AAPPMA possède son école de pêche animée par Julien SCHNEIDER, salarié de l'association et guide de pêche diplômé.

Elle fonctionne toute l'année le mercredi après-midi pendant la période scolaire pour les enfants de 9 à 14 ans et pendant les vacances scolaires lors de stages d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes et les ados.

Elle propose également des guidages personnalisés pour les adultes ou les familles.

Les meilleurs mois pour pêcher sur le lac :

Le début de saison entre mars et mai reste la meilleure période pour tenter les lavarets du lac. Dès que l'eau se réchauffe et que le plancton abonde, les lavarets deviennent plus tatillons mais de belles pêches restent possibles.

En mars 2015 le lac d'Aiguebelette est devenu la première réserve naturelle régionale d'eau douce française.

**L'interdiction des bateaux à moteur thermique a joué un rôle crucial
dans la conservation de son écosystème.**

Roland DECARRE/ALP



Fonctionnement associatif

RENOVATION DE LA PISCICULTURE DE LA PUYS : TOP DEPART SYMPATHIQUE

La convention d'attribution de subventions par le Conseil Départemental a été signée officiellement le 01 août dernier par le Président du Conseil Départemental, le Président de l'AAPPMA Annecy Rivières et le Président de l'AAPPMA Annecy Lac Pêche. Elle a été également paraphée par un grand témoin : Monsieur le Ministre des Relations avec le Parlement.

Cette cérémonie sympathique a réuni sur place de nombreuses personnalités et a été l'occasion de rappeler que la pisciculture de La Puya est un pôle d'excellence, unique en son genre.

Avec des techniques innovantes pour limiter les dérives de l'élevage en captivité (consanguinité ...), l'AAPPMA Annecy Rivières produit ici des alevins de souches méditerranéennes autochtones du Fier et des Usses pour soutenir en tant que de besoin les populations sauvages sans altérer leurs caractéristiques génétiques. L'AAPPMA Annecy Lac Pêche produit quant à elle des alevins d'omble chevalier sans lesquels la pêche de cette espèce ne serait aujourd'hui plus possible au lac d'Annecy.



Grace à la prise en charge à hauteur de 80% du montant des travaux par le Conseil Départemental, le budget requis a été réuni. Les appels d'offres ont été lancés dans la foulée. 9 entreprises ont été retenues pour la réalisation d'un chantier qui devrait s'étaler entre octobre 2025 et juillet 2026.

En parallèle, le Conseil municipal de la ville d'Annecy a voté une délibération pour la prolongation sans soule du bail emphytéotique en faveur des AAPPMA jusqu'en 2053.

UN GRAND MERCI AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
POUR SON SOUTIEN DETERMINANT.



Au 1er rang : Yann MAGNANI (ALP), Martial SADDIER (CD74 Président), Patrick MAGNOLA (ministre), Francis AUBERT (AAPPMA Rivière)

Au 2eme rang : Agnès GAY (CD74), Valérie GONZO-MASSOL (CD74), Antoine ARMAND (député), Magali MUGNIER (CD74 Présidente de la commission environnement), Myriam LHUILLIER (CD74 Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine), Lionel TARDY (CD74, vice président délégué aux bâtiments), François ASTORG (Maire Annecy), Jean François HOU (DDT Directeur), Emmanuelle DUBEE (Préfète)

**haute
savoie**
le Département



Annecy Lac Pêche

A.A.P.P.M.A.
**Annecy
rivières**

FÉDÉRATION DE HAUTE-SAVOIE
PÊCHE ET PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE

APALLF



**AAPPMA
du Faucigny**
Pêcher au pays
du Mont-Blanc

Plan Pêche // Mars 2022

Appel à volontaires pour le Conseil d'administration

Le mandat du Conseil d'Administration actuel se termine fin décembre 2026 et plusieurs de ses membres œuvrent depuis bien longtemps pour que vous puissiez prendre du plaisir et des poissons sur le lac.

Certains d'entre eux ne se représenteront pas. Il est donc nécessaire et urgent que de nouvelles bonnes volontés se manifestent dès à présent pour la relève prochaine.

Ces nouveaux venus seront invités aux réunions du CA et auront ainsi le temps de s'informer et de se former auprès des actuels élus. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Carine ou des membres du CA. Merci.

ALP se compose de 4 commissions :

Fonctionnement associatif (gestion du bâtiment, des affaires courantes), **Protection du Lac et gestion piscicole** (suivi du repeuplements Ombles, garderie et son bateau, herbiers...), **Communication** (Edition de la revue, recherche de partenaires, site internet, réseaux sociaux), **Formation et pratique de la pêche** (gestion de l'école de pêche et de son bateau, accès au lac).

Le C.A se réunit environ tous les 2 mois, au bureau d'ALP, suivi d'un casse-croûte convivial !

**LAFONTAINE
TZ TOITURE ZINGUERIE**

CRUSEILLES - 06.07.73.87.00



Nos actions en images



Forum des
Associations



Vital
sport



Réunion conseil d'administration



Village des Associations
(Bol d'or Lac d'Annecy)

Avec le soutien financier
de

haute savoie
le Département



Maintenant

Dans quelques mois...





Conseil-Formation-Audit

en Qualité-Sécurité-Environnement

Visitez notre site Internet : j2c-consulting.com

25 Ter, Faubourg des Balmettes

74000 ANNECY

FRANCE

Tel : +33 (0) 6 16 34 87 28

j2c.consulting@orange.fr

Jean-Claude CHARVIN

Consultant Formateur

Auditeur certifié ICA - ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001, IATF 16949, API Q1



Vos Moniteurs Guides de Pêche sur le Lac d'Annecy

Initiation - Découverte - Perfectionnement

Stages à la carte (½ journée, journée, et plus)

Formations électronique - sondeurs

Séjours Grands Lacs & Fleuves



www.centre-peche-annecy.com





04 50 51 03 83

www.tendancenautic.fr

74320 Sevrier

**VOTRE ÉLECTRICIEN
À ANNECY**

EXPERTISE EN ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installations neuves ou anciennes,
dépannages / mise en sécurité

30 route de Rumilly contact@dom-elec.fr
74 540 Alby-sur-Chéran 06 73 46 23 28

DomElec

Electricité générale Mise en sécurité
Rénovation Climatisation
Alarme Domotique

DomElec 06 73 46 23 28

LES 2 SAVOIES +

ARAVIS ENROBAGE
Les hommes de terrain

MACADAM
L'enrobé a du métier

www.aravis-enrobage.com
438 route des Grands Bois - 74370 VILLAZ
Tél 04 50 60 81 42

ANNECY BATTERIES

Valise Lithium 50Ah & 100Ah
Développée et conçue sur Annecy

Spécialiste batteries toutes applications

- Prise étanche 60A
- Interrupteur ON/OFF
- Prise USB QC 3.0
- Indicateur de capacité
- Connectée Bluetooth
- Technologie LifePo4 (garantie 4 ans)
- Durée de vie 10 ans

2 Avenue du pont de Tasset 74960 Cran-Gevrier
contact@annecy-batteries.fr
04.50.12.36.59

Matériel pour Particuliers et Professionnels

ÉLECTRICITÉ ⚡ ÉCLAIRAGE ⚡ PLOMBERIE
CHAUFFAGE ⚡ VENTILATION ⚡ SÉCURITÉ
DOMOTIQUE ⚡ OUTILLAGE ⚡ QUINCAILLERIE

30 route de Rumilly
74540 Alby-sur-Chéran

contact@domomat.com
Domomat.com

AVIS CLIENT ★★★★★
BRAVO J'AI TROUVÉ SUR CE SITE LE PRODUIT DONT
J'AVAIS BESOIN ET DANS UN DÉLAI TRÈS COURT.
BRAVO ENCORE. JE RECOMMANDÉ SINCÈREMENT !

Groupe CHAMPRENAUT



176, rue des prés chardons
Moutti Est
74 540 ALBY-SUR-CHERAN

Tél : 04 50 68 13 03
Fax : 04 50 68 12 63
www.viollet-industries.com
info@viollet-industries.com



Conteneur à verre enterré



Réparation du manège du Pâquier
Gabarit de parking



Bennes et Caisses à déchets



Structure métallique d'ombrière
photovoltaïque

Conception 3D et Réalisation à façon de pièces métalliques pour les villes

Encore un grand merci à tous nos annonceurs qui nous permettent
d'éditer ce bulletin.

Merci de les privilégier lors de vos prochains achats et sorties.